



Section CFDT Ampère Cléon
Syndicat Métaux 76 R.H.E.D

cfdt.cleon@ampere.cars
Site Facebook: Cfdt Renault Cleon

FLASH INFO CFDT SUITE AU CSE DE JUILLET 2024

ARRÊT DE LA FABRICATION DU CARTER J : LA DIRECTION S'EXPLIQUE

« Deux raisons ont amené la Direction de l'usine à arrêter définitivement la fabrication du carter J à Cléon il y a quelques jours :

- ⇒ Tout d'abord un niveau de stock suffisant pour assurer l'après-vente.
- ⇒ Puis, la révision des données de production avec le site de Séville, qui produit également cette pièce.

La surface industrielle sur laquelle était implantée l'atelier usinage du carter J au bâtiment G sera donc mise à disposition pour de futurs projets. La direction remercie et félicite les équipes du département FUA qui ont assuré les derniers volumes. »

ACTIVITÉ PRÉVISIONNELLE CLÉONNAISE SUR DEUX MOIS :

PRÉVISIONS FILIÈRE THERMIQUE :

M9 : activité stable

BV P : activité stable

Pièces moteur H : carters-cylindres en 2X8 et engagement des presses fonderie en 3x8. Vilebrequins :
Activité en 2X8 ainsi qu'aux culasses.

PRÉVISIONS FILIÈRE HYBRIDE :

5DH : très forte tension d'approvisionnement sur les carters, le busbar et les cores stators. La décision a été prise de caler les organisations en cohérence avec les capacités sur ces 3 pièces. 2 steps en 3x8 et 1 step en 2x8.

PEB : organisation en 3X8 aménagé à ce stade

PRÉVISIONS FILIÈRE ÉLECTRIQUE :

5AX : assemblage et bobinage en 1X8.

6AM : activité en 2x8 à l'assemblage et 3x8 au bobinage.

6AK : l'assemblage passe en 2x8, le bobinage en 3x8 à la rentrée. Les secteurs BV et FUA s'organisent en conséquence pour suivre l'assemblage.

NÉGOCIATION A VENIR SUR LA « GEPP » : (GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS) LA DIRECTION DOIT SORTIR DU BOIS !

L'objectif de la « GEPP » est d'anticiper à la fois :

- Les évolutions d'effectifs, de métiers et de compétences dans les entreprises.
- Les actions à mettre en œuvre pour faire face à l'évolution des besoins des entreprises et des aspirations des salariés.

La CFDT a toujours affirmé sa priorité à l'emploi et à la mise en place d'une véritable gestion des emplois et des parcours professionnels. Dans ce sens, l'intérêt de la démarche d'anticipation est évident afin de permettre à l'entreprise, et aux salariés, de s'organiser pour faire face aux évolutions qui sont parfois incontournables.

Cet intérêt est renforcé à la lumière des mutations de l'emploi que la transition écologique rend nécessaire.

Pour la Cfdt, Il est nécessaire que la négociation d'un Accord « GEPP » au niveau de Renault Group France s'appuie sur **un diagnostic partagé** de la situation de l'entreprise, sa stratégie et ses conséquences sur l'emploi. Le contexte économique et social doit être clair, lisible et bien connu de l'ensemble des négociateurs !

Pour la Cfdt Cléonnaise, cette négociation obligatoire comporte de forts enjeux :

- **La sécurisation des parcours professionnels !**
- **Construire des évolutions qualifiantes, des compétences adaptées aux évolutions écologiques et numériques !**
- **Répondre aux aspirations des travailleurs !**
- **Eviter les ruptures brutales comme les PSE, etc.**

Attention ! Négocier la GEPP n'est pas Négocier un PSE !!!